



L'ŒIL DU MONDE

Alors que la région Ile-de-France trace son schéma directeur pour 2030, un colloque IAU - « Le Monde » s'interroge sur la révolution des représentations de la ville

A vos cartes, citoyens !

Vendredi 18 octobre, la région Ile-de-France procède à un vote unique en France : elle décide de son schéma directeur d'aménagement pour les quinze ans à venir. Ce document planifie le logement, les transports, l'emploi et l'environnement. Il dessine une nouvelle carte de la région et de ses différents territoires.

Au-delà de l'exercice politique, on s'aperçoit que les citoyens ont de plus en plus leur mot à dire. Leur usage de la ville numérique notamment, avec ses parcours géolocalisés, projette un nouvel usage de l'espace, plus démocratique, moins technocratique, qui fait l'objet d'un cahier spécial édité

par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Ile-de-France (iau-idf.fr). *Le Monde* propose une illustration de cette offre d'information citoyenne à travers diverses « cartographies » du risque inondation dans une ville de la petite couronne : Ivry-sur-Seine.

Le colloque « Les Cartes en main », organisé par l'IAU dans les locaux du *Monde*, le 17 octobre, se propose de croiser des regards d'experts sur ces nouvelles représentations. ■

D.P.





« L'enjeu formidable de l'urbanisme en temps réel »

Entretien

François Dugeny, est directeur général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Ile-de-France.

Quelles sont les relations traditionnelles entre la carte et planification urbaine et comment évoluent-elles ?

La planification urbaine se nourrit en permanence des représentations des territoires et des projets. Si l'on distingue encore trois moments-clés, ils sont aujourd'hui en pleine mutation.

En amont, la carte spatialise les données et les problématiques. Durant l'élaboration du projet, les représentations cartographiées permettent de faire la synthèse des expertises, d'accompagner les élus décisionnaires. Enfin, une fois la décision politique prise, par exemple le vote du schéma directeur qui fixe l'avenir de l'Ile-de-France à

l'horizon 2030, les cartes facilitent la compréhension du projet par ceux qui le mettront en œuvre et par ceux qui vont en bénéficier. La carte spatialise aussi les règles applicables.

Les outils numériques évoluent vite : de la carte papier, on est passé à des cartes cinétiques, ouvrant un champ de représentation en continu des mouvements qui animent cette ville que l'on dit aujourd'hui « sensible ». On est ainsi en capacité de suivre les flux quasiment en temps réel. La généralisation des smartphones, l'Open Data et les cartes collaboratives amplifient ce mouvement.

Quels sont les nouveaux acteurs mobilisés autour de ces questions ?

La démocratisation des outils et l'accès direct aux savoirs ont ouvert des champs de connaissances à un public élargi. Les acteurs se sont multipliés,

hors des sphères traditionnelles des urbanistes, géographes, sociologues, démographes, architectes... Il y a ceux qui viennent des industries créatives : graphistes, artistes, designers... qui changent les codes de représentations et les langages, et introduisent de nouvelles grilles de lecture de la ville.

Ce sont aussi les acteurs du numérique, entreprises et start-up, qui exploitent les données libérées et proposent de nouveaux services. Ce sont également les citoyens qui produisent de la donnée volontairement ou par leurs déplacements, leurs habitudes de vie ou encore en s'exprimant sur les réseaux sociaux ou dans les consultations...

Que recouvre l'expression ville numérique et en quoi influence-t-elle les décisions politiques ?

La ville numérique est une ville sur

la ville. Elle s'articule au réel par les infrastructures numériques, l'Internet très haut débit et jusqu'au portable.

C'est aussi la ville des « capteurs » des données d'usages : celles du Navigo, des cartes bancaires, des Vélib'... C'est l'enjeu formidable de « l'urbanisme en temps réel », qui interroge nos savoir-faire classiques, c'est aussi la perspective d'un urbanisme collaboratif, signe d'une nouvelle étape dans la démocratisation des décisions.

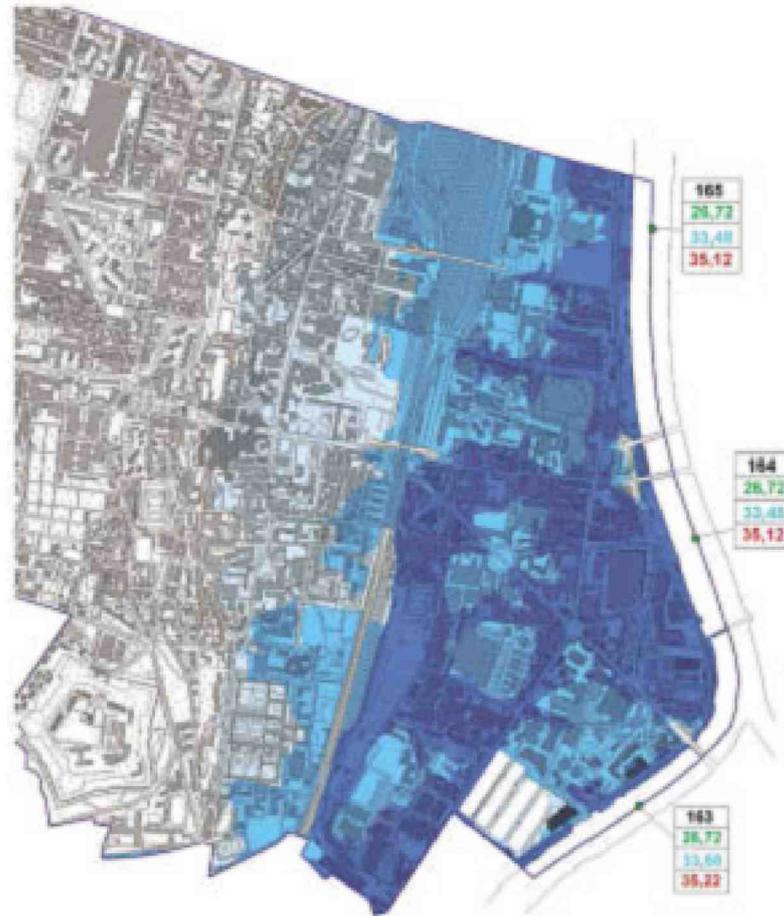
Ces nouvelles formes de villes questionnent nos métiers et les sphères politiques et techniques sur le fond des décisions, sur leurs traductions concrètes, mais aussi sur une certaine éthique des processus et de la représentation des projets qui fondent l'imaginaire collectif de la métropole de demain. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
DIDIER POURQUERY

Deux simulations qui se complètent

Comment montrer la crue centennale qui pourrait noyer la moitié de la ville d'Ivry ? Sur l'image de gauche, tirée d'un film 3D réalisé par l'IAU, les détails concrets – véhicules, objets, personnages – rappellent le drame humain et la catastrophe économique que constituerait une telle inondation. L'image de droite ajoute, par les précisions techniques et historiques, le recul, lui aussi utile à la prise de décision.





1. Visualisation techno-légale

Précise mais hermétique

La cartographie et cartographie sont deux termes plus de prévention des risques traités. L'Etat a le monopole d'une obligation de droit dans le cadre de l'urbanisme. La carte est un document de référence pour l'Etat et type de visualisation qui est utilisée par les habitants et les professionnels pour un standard de la législation. Les cartes et les données de base sur les territoires et les données de base.

hermétique de précision, en ce sens que, en fait, un outil pour travailler l'information.

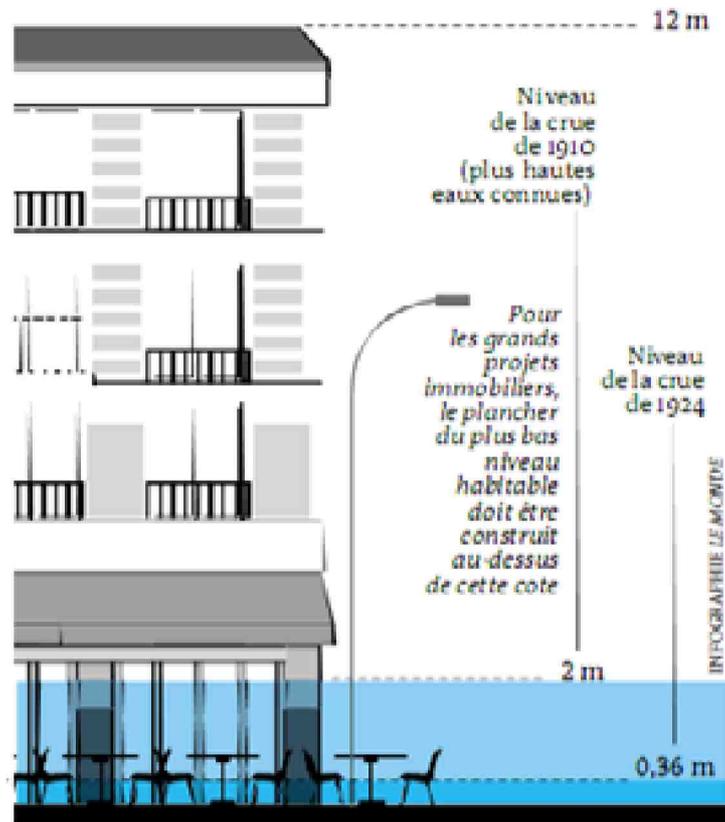


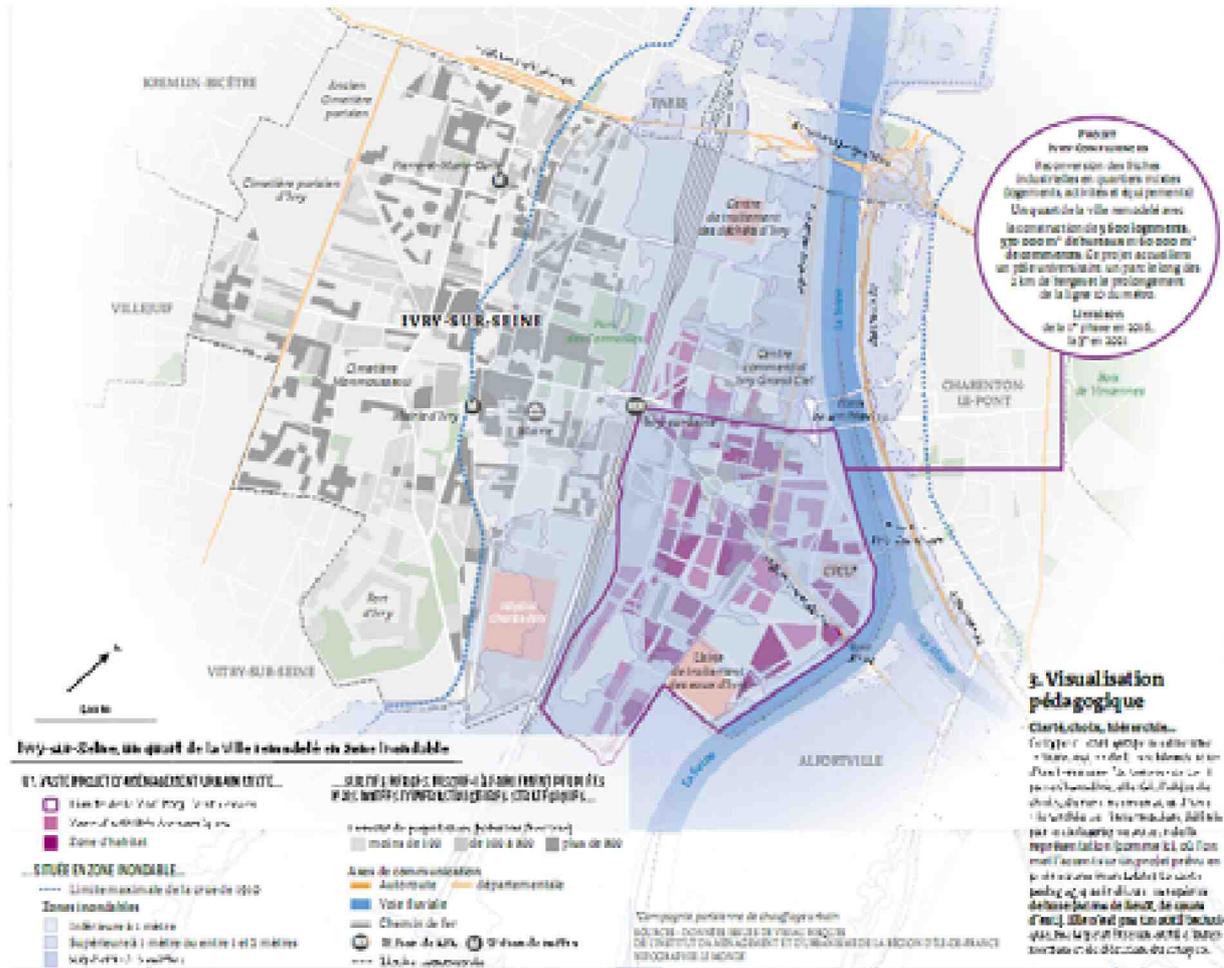
U/XAVIER OPIGEZ

2. Visualisation réaliste-dramatique

Aide à la prise de conscience
L'outil de visualisation 3D d'une inondation a l'intérêt de la perception du risque. Le citoyen visualise ainsi la hauteur de la montée des eaux par rapport aux toits de son quartier et de la ville et son impact sur les bâtiments. En d'autres termes, cet outil aide à la prise de conscience et permet de mieux appréhender la connaissance du risque.







3. Visualisation pédagogique

Clarté, choix, hiérarchie...
 Ce type de cartographie offre une lecture claire et hiérarchisée d'un territoire. La cartographie pédagogique, elle, fait l'objet de choix, de buts, de messages, et d'une hiérarchie de l'information. Définis par le cartographe ou ceux de la représentation (comme ici, où l'on met l'accent sur un projet prévu en plusieurs années), les cartes pédagogiques indiquent les repères de base (noms de lieux, de cours

d'eau). Elle n'est pas un outil technique, mais le peut être un outil de travail et de discussion du citoyen.